



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E23589

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2023

ÉDITÉ LE 03/11/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1982

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2015
20 000

Raison sociale : PLOMBERIE CHAUFFAGE MD

23 RUE DE DREUX
28500 LURAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 324977735

Téléphone : 02 37 46 24 02

Fax : 02 37 42 40 44

Siret : 324 977 735 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6100158

Portable :

Site Internet :

E-mail : pcmd@pcmd.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 106691459

Responsabilité légale :

MAHARAUX DOMINIQUE GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 106691459

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	20/10/2022
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	26/11/2019
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	26/11/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.